

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIGAUD, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur ABBES.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame FALCON (à Monsieur de BOISSIEU)
Monsieur GRANJU (à Monsieur FABRE)
Madame PARIS (à Monsieur FORTIN)
Madame ARMAND (à madame GRIMAL)
Madame SEYTIER (à Madame PETIT)
Madame ARBORE (à Monsieur BLANC)
Madame COULET (à Monsieur GUEUR)
Monsieur RIBIERE (à Madame SONNERY)
Monsieur BECQUART (à Monsieur DEROUBAIX)
Madame MEYZONNY (à Monsieur ABBES)

ABSENTS :

Monsieur KARTAL, Madame ARENA, Madame PONCET

EXCUSÉ :

Monsieur MARINO MORABITO

Le quorum est atteint

Monsieur RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

**2024.05.04 NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SUITE A DÉMISSION D'UN DE SES MEMBRES**

(Rapporteur : Daniel FABRE)
Nomenclature : 5.3 : Désignation des représentants

Par délibération n° 2020.04.14 en date du 12 juin 2020, le Conseil Municipal a procédé par vote au scrutin de liste à l'élection des représentants du Conseil d'Administration du CCAS.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20241018-DEL_2024_05_04-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024 I

Suite à la démission de Madame DUSSOUILLEZ Marie-Claude, membre bénévole au sein de cette instance et membre en exercice représentant l'association de solidarité « Secours Populaire » de la commune d'Ambérieu en Bugey en date du 26 août 2024, un siège est devenu vacant.

Conformément aux articles R123-8 et R123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il convient de combler cette vacance dans un délai de 2 mois.

Il est proposé de nommer un nouveau représentant non membre du Conseil Municipal pour toute la durée du mandat électoral restant :

Dany GOYET	représentante des Associations Familiales
Christian KOVAC	représentant des Associations de Personnes Handicapé
Philippe PAGET	représentant du Secours Populaire Français
Agnès JACQUET	représentante des Associations d'Insertion et Lutte contre les Exclusions
Chantal BOUTE	représentante des Associations d'Insertion et Lutte contre les Exclusions
Liliane GOURD	représentante des Associations d'Insertion et Lutte contre les Exclusions
Jean-Pierre LAMETAIRIE-LAISSU	représentant de l'Association Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural
Christine MARTIN	représentante de l'Association Caritative « le Secours Catholique »

La Commission Municipale **Cohésion sociale et Solidarité**, lors de sa séance en date du **15 octobre 2024** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DÉCIDE :

- DE NOMMER** Monsieur Philippe PAGET, comme représentant non membre du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

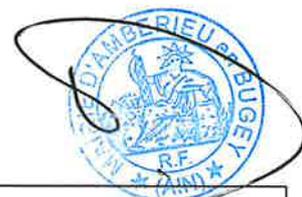
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 25 octobre 2024

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20241018-DEL_2024_05_04-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024 2